



47^e édition

RÈGLEMENTS

**CONCOURS INTER-
ÉLÈVES 2020**

**Date limite d'inscription :
1^{er} décembre 2019**

CONCOURS INTER-ÉLÈVES 2020

OBJECTIFS :

- Préparer les examens.
- Donner l'occasion aux élèves, quel que soit leur âge et leur niveau, de se produire en public.
- Permettre aux élèves d'entendre d'autres étudiants du même niveau.
- Servir de préparation à d'autres concours ou festivals.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Informations générales :	Bureau des professeurs affiliés	(514) 735-5261
	Mélissa Faustin	poste 3039 mfaustin@emvi.qc.ca
	Julio Gonzalo	poste 3069 jgonzalo@emvi.qc.ca
• Piano	Mélissa Faustin	mfaustin@emvi.qc.ca
• Violon	Viviane Tchang	viviane.tchang@gmail.com
• Flûte à bec	Brigitte Lamontagne	musjl@videotron.ca
• Flûte traversière	Mélissa Faustin	mfaustin@emvi.qc.ca
• Clarinette	Charlotte Layec	clayec@emvi.qc.ca
• Guitare classique	Jean-François Chénard-Haché	jfchenardhache@emvi.qc.ca
• Chant	Isabelle Leclerc	ileclerc@emvi.qc.ca
• Composition	Jean-Michel Rousseau	jmrousseau@emvi.qc.ca

Inscriptions :

- **Date limite des inscriptions : 1^{er} décembre 2019**
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.
- L'inscription doit être faite par le formulaire en ligne par le professeur pour l'ensemble de ses élèves.
- À la suite de la réception de l'inscription, une facture sera envoyée au professeur. Celui-ci doit régler les frais d'inscription pour l'ensemble de ses élèves. Un seul paiement doit être émis par l'enseignant pour l'ensemble des inscriptions de ses élèves.

RÈGLEMENTS CONCERNANT TOUS LES NIVEAUX ET TOUS LES INSTRUMENTS :

- A. Le Concours s'adresse principalement aux professeurs affiliés en règle de l'année courante. Les professeurs non affiliés ont la possibilité d'inscrire des élèves pour une période d'essai d'un an.
- B. Chaque élève doit être inscrit dans un seul niveau.
- C. Les concurrents ne doivent pas se présenter dans une année inférieure à leur niveau d'examen.
- D. Il revient aux professeurs la responsabilité d'inscrire le bon niveau des pièces dans chaque classe selon les exigences des règlements, sinon ils risquent de voir la pièce disqualifiée.
- E. Aucun changement de pièce ne sera accepté après la date limite d'inscription.
- F. Les élèves peuvent participer au Concours deux fois dans le même niveau à condition de présenter des pièces différentes. En piano, il n'est cependant pas possible de se présenter deux années de suite *dans une catégorie pour laquelle l'élève aurait obtenu un prix*. Pour les autres instruments, un concurrent n'ayant pas remporté de prix peut se présenter deux ans de suite dans le même niveau, mais avec des pièces différentes. Un concurrent ne peut s'inscrire dans le même niveau pour plus de deux années consécutives.
- G. Pour jouer au concert gala, le participant doit s'être classé dans les trois premières places avec une note minimale de 88 %. Une attestation des notes obtenues lors des épreuves est remise à chaque concurrent.
- H. Les épreuves sont publiques et le silence est de rigueur.
- I. Toute irrégularité doit être mentionnée par écrit au responsable du Concours dans un délai de 48 heures.
- J. Les concurrents doivent présenter aux juges une copie originale des pièces. Les photocopies ne sont pas acceptées. Sauf si les œuvres ne sont plus éditées. En chant, pour les œuvres tirées de gros recueils, les élèves peuvent présenter un cartable avec des photocopies. L'enseignant doit avoir l'original en sa possession.
- K. Toute décision prise par le responsable du Concours est finale et sans appel.
- L. **Concert gala** : Les élèves choisis doivent jouer aux concerts de leur niveau. Une tenue vestimentaire appropriée est exigée lors des galas ; le port du jeans n'est pas de mise et le visage doit être dégage.

BOURSES :

- Dans chaque niveau et selon le budget, des bourses sont décernées aux trois premiers de chaque classe à condition qu'ils aient au moins les notes suivantes :
 - 1^{re} place 88 %
 - 2^e place 86 %
 - 3^e place 85 %
- Chaque récipiendaire de bourse (ou son représentant) devra se présenter au concert gala afin de réclamer son prix. Aucun prix ne sera envoyé par la poste.
- Les prix qui n'auront pas été réclamés avant le 24 juin seront réinvestis dans le Concours suivant.
- Dans chaque classe de piano, l'élève qui s'est classé en première place reçoit un trophée.
- En cordes, chant, flûte, clarinette et guitare, voir les règlements de chacun de ces instruments pour le trophée.

PRIX SPÉCIAL :

250^e anniversaire de BEETHOVEN

Beethoven à l'honneur au Concours

En cette 47^e édition du concours Inter-élèves, nous soulignerons le 250^e anniversaire de Beethoven. En effet, des bourses spéciales seront offertes aux élèves qui présenteront des pièces au programme de ce compositeur. Pour toute pièce de ce compositeur qui sera sélectionnée pour un prix, l'élève participera à un tirage au sort et courra la chance d'obtenir une bourse supplémentaire.

PIANO 2020

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau. Les lettres indiquent les listes dans lesquelles le répertoire doit être choisi (E = étude).

	Prép.	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	PL
CLASSIQUE	A										
CLASSIQUE ou ÉTUDE		A ou E									
SONATE			B	B	B	B	B	B	B	B	Obligatoire : Sonate ou concerto
BAROQUE			A	A	A	A	A	A	A	A	3 pièces au choix
ÉTUDE			E	E	E	E	E	E	E	E	
PIÈCE	B, C ou D	B, C ou D	C	C	C	C	C	C	C	C	
XX ^e SIÈCLE	C ou D	C ou D	C	C	C	C	C	D	D	D	
CANADIEN	D	D									

- **CLASSIQUE** : pièces de l'époque baroque et classique y compris Beethoven (1770 et avant). Ces pièces sont extraites de la LISTE A du Répertoire de piano 2015.
- **ÉTUDE** : les études doivent être choisies dans la section « Technique – 4^e volet » du Programme de piano édition 2015.
- **BAROQUE** : les pièces baroques sont choisies parmi les œuvres des compositeurs de la LISTE A du Répertoire de piano, édition 2015.
- **SONATE** : les sonates doivent être choisies dans la LISTE B du Répertoire de piano 2015.
- **PIÈCE** :
 - **Prép. et 1^{re} année** : pas d'œuvre choisie dans les méthodes de piano. Les compositeurs du XX^e siècle sont acceptés. Les pièces doivent être choisies parmi les œuvres des compositeurs des LISTES B, C ou D du Répertoire de piano 2015.
 - **2^e, 3^e et 4^e année** : compositeurs du XX^e siècle acceptés. Les pièces doivent être choisies parmi le répertoire des compositeurs des LISTES C du Répertoire de piano 2015.
 - **5^e à 9^e année** : compositeurs NÉS AVANT 1862. Les pièces doivent être choisies parmi les œuvres des compositeurs des LISTES C du Répertoire de piano 2015.
- **XX^e SIÈCLE** : Compositeurs (Canadiens ou autres) NÉS À PARTIR DE 1862. Les pièces de la catégorie XX^e siècle doivent être choisies dans les listes C ou D, selon le niveau. Les sonatines et les sonates de ces compositeurs sont aussi acceptées dans cette classe. Les pièces d'un niveau supérieur sont acceptées.
- **CANADIEN** : Les pièces de tous les compositeurs canadiens sont admissibles. Elles sont choisies dans les listes C ou D selon le niveau. Les pièces d'un niveau supérieur sont acceptées.
- **Post-Lauréat** : Voir la section Post-lauréat, à la page suivante.

ÉPREUVES :

Les concurrents doivent s'inscrire dans au moins 2 classes.

Important : Pour être éligibles au prix de la plus haute moyenne, les concurrents de la 2^e à la 9^e doivent avoir joué dans 5 classes et ceux de Prép. et 1^{re} année, dans 4 classes.

Une seule épreuve est prévue pour tous les niveaux. Deux groupes peuvent être prévus dans la même journée si le nombre d'inscriptions le justifie. Les résultats des deux groupes seront annoncés à la fin de la journée.

DATES DES ÉPREUVES :

Sujet à changement selon le nombre d'inscriptions : 14, 21, 22, 28, 29 mars et 4 avril 2020.

Concerts galas : 18 et 19 avril 2020

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- Dans toutes les années, tout doit être joué de mémoire sous peine de disqualification.
- Les morceaux doivent être choisis dans la section « Technique – 4^e volet » du Programme de piano édition 2015, dans le *Répertoire pour piano*, édition 2015 ou le recueil *Ajouts au répertoire*, édition 2018 de l'École de musique Vincent-d'Indy.
- Substitutions d'œuvres d'un niveau supérieur
 - Au niveau préparatoire, il est possible de choisir les pièces de **chacune des classes** dans le répertoire du niveau supérieur (1^{re} année).
 - En 1^{re} année, les œuvres de 2^e année des catégories Canadien et XX^e siècle sont acceptées.
 - Il est possible de choisir une œuvre classée dans l'année supérieure au niveau de l'élève dans les listes C, pour les compositeurs nés à partir de 1862 seulement, ou dans les listes D. Par exemple, une pièce de XX^e

siècle de 4^e année peut être jouée par un élève inscrit en 3^e année au Concours (tous les autres morceaux doivent être de même niveau que l'année dans laquelle l'élève se présente, à l'exception de la 1^{re} année (voir point b)).

- d. Si vous choisissez une œuvre d'un niveau supérieur, veuillez indiquer l'année de cette pièce dans le formulaire d'inscription.
- d) Seules reprises autorisées : Forme ternaire ABA et D. C. (du commencement au mot Fin)
Phrases de 8 mesures ou moins
Bach 2^e et 3^e : reprises facultatives
- ▶ **IMPORTANT** : Inclure les reprises au minutage
- e) Limite d'âge :
Prép. A 7 ans et moins au 31 décembre 2019
Prép B 8 et 9 ans au 31 décembre 2019
1^{re} 11 ans et moins au 31 décembre 2019
2^e à PL Aucune limite d'âge
- f) Les élèves ne peuvent pas pratiquer sur place avant le Concours.

POST LAURÉAT :

- a) Un élève qui s'inscrit dans cette classe doit poursuivre ses études musicales avec un professeur affilié sans être inscrit à un DEC en musique ni à l'université. Il peut s'inscrire dans les 2 années suivant ses examens d'interprétation de 9^e année.
- b) Répertoire au choix, niveau 9^e année et plus.
- c) Limite de temps : 30 minutes.
- d) Au niveau Post-lauréat, les concurrents doivent s'inscrire dans quatre classes :
- Le concurrent doit obligatoirement présenter une sonate ou un mouvement de concerto.
 - Trois autres pièces sont choisies parmi les catégories suivantes : Baroque, Étude, Pièce, Canadien ou XX^e siècle.
- e) Une seule épreuve.
- f) Concert gala : Les élèves ayant obtenu les deux plus hautes moyennes jouent la pièce de leur choix pour laquelle ils ont obtenu une note minimale de 88 %.

CONCERT GALA :

Le premier de chaque classe, ayant obtenu une note minimale de 88 %, joue une seule fois au concert gala. S'il est premier dans plusieurs classes, il choisit la pièce qu'il désire interpréter et cède sa place dans les autres classes au deuxième ou troisième selon le cas, à condition que ce dernier ait obtenu la note de 88 %. Important : voir règlement K, page 1. L'élève ayant obtenu la plus haute moyenne (au moins 88 %) de son niveau, joue la pièce de son choix.

Pour se mériter un prix et pour jouer au concert gala, le concurrent doit avoir joué dans au moins deux catégories.

TROPHÉES ET RÉCOMPENSES :

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat.

Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 85 % et plus dans une ou plusieurs catégories :

- Une catégorie : médaille blanche
- Deux catégories : médaille bronze
- Trois catégories : médaille argent
- Quatre catégories : médaille d'or
- Cinq catégories : médaille or plus

Des trophées seront remis aux élèves ayant obtenu un premier prix lors du concert gala. Les élèves ayant obtenu la plus haute moyenne de leur niveau obtiennent un plus grand trophée. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un prix (1^{er}, 2^e ou 3^e prix).

Des trophées hommages seront remis :

TROPHÉE MARIE-PAULE PROVOST : Le trophée Marie-Paule Provost est remis au concurrent ayant obtenu la plus haute moyenne avec une note de 88 % et plus au niveau Post-Lauréat.

TROPHÉE THÉRÈSE GINGRAS : Ce trophée d'excellence en interprétation est offert au concurrent ayant obtenu la plus haute moyenne en 8^e année ou en 9^e année avec une note de 88 % et plus.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Voir le tableau des frais à la p. 16.

RÈGLEMENTS DUOS/TRIOS 2020

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES :

LA CLASSE DE DUOS/TRIOS S'ADRESSE AUX ÉLÈVES DES NIVEAUX PRÉPARATOIRE À 9^E ANNÉE.

- A. Dans toutes les années et pour tous les instruments, la mémorisation n'est pas obligatoire.
- B. La classe DUOS/TRIOS est indépendante des autres classes. Les élèves n'ont donc pas l'obligation de se présenter en solo.
- C. Pour le **piano** : un seul piano, deux ou trois élèves (4 ou 6 mains).
- D. Les instruments autres que le piano sont regroupés par famille :
 - o Cordes : violon, alto, violoncelle
 - o Flûtes traversières
 - o Flûtes à bec : soprano, alto, ténor, basse
 - o Clarinette
 - o Guitares seulement
 - o Chant
- E. Les concurrents qui ont remporté un prix doivent se présenter dans un niveau supérieur l'année suivante
- F. La limite d'âge est la même que celle mentionnée pour les niveaux.
- G. Les concurrents peuvent se présenter dans un niveau différent à celui de leur classe en solo.
- H. Le niveau est déterminé par la pièce et non par le niveau des concurrents.
- I. Une seule épreuve pour tous les niveaux.
- J. Les concurrents peuvent provenir de professeurs affiliés différents.
- K. Les ensembles gagnants des trois premières places de chaque niveau recevront une récompense.
- L. **ÉPREUVES ET CONCERT GALA** : Les partitions originales sont exigées pour les élèves et pour les juges sous peine de disqualification.

RÉPERTOIRE :

- Une seule œuvre doit être interprétée.
- Temps limite : 15 minutes.
- **PIANO** : Le répertoire doit être choisi dans la sélection proposée. Aucune autre œuvre ne sera acceptée.
- **AUTRES INSTRUMENTS** : la pièce doit être acceptée par le bureau des programmes institutionnels avant d'être inscrite sur le formulaire officiel. **Date limite pour acceptation : 1^{er} décembre.**

DATES DES ÉPREUVES :

Sujet à changement selon le nombre d'inscriptions : du 14, 21, 22, 28, 29 mars et 4 avril 2020.

Concerts galas : 18 et 19 avril 2020

CONCERT GALA ET TROPHÉES :

Les ensembles de chaque niveau ayant obtenu un premier prix joueront leur pièce au concert gala à condition d'avoir obtenu une note minimale de 88 %.

Dans tous les niveaux et pour toutes les formations d'instruments, une récompense sera remise à chaque élève de la formation gagnante.

Des médailles seront remises aux formations ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent
- 88 % et plus : médaille d'or

Des médailles spéciales seront remises aux élèves ayant obtenu un premier prix lors du concert gala. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un prix (1^{er}, 2^e ou 3^e prix).

Un trophée hommage sera remis :

TROPHÉE HÉLÈNE GARCEAU : ce trophée est décerné aux élèves ayant obtenu la plus haute note de tous les niveaux dans leur catégorie d'instrument avec une note de 88% et plus en Duo/trios.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription sont applicables pour chaque élève de la formation et ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

CORDES 2020

(ALTO - VIOLON – VIOLONCELLE)

Une seule épreuve pour tous les niveaux

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau.

	Prép.	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	PL
SONATE/DANSE (1 mouv.)			X	X							
SONATE (1 mouv.)					X	X	X	X	X	X	X
CONCERTO (1 mouv.)			X	X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE B (style et compositeur différents)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

- PIÈCE A et B : pas de concerto dans cette classe.
- Prép. à 9^e : dans chaque classe, **les morceaux doivent obligatoirement être choisis dans la nouvelle édition révisée 2012** et dans l'année où l'élève se présente. Il faut choisir des pièces d'époques et de styles différents.
- ALTO ET VIOLONCELLE : le répertoire des élèves doit être présenté pour approbation au responsable du concours avant le 1^{er} décembre.
- PL : voir Piano, page 4, « Post Lauréat ». Les concertos sont acceptés.

LIMITE D'ÂGE :

- Prép. 9 ans et moins au 31 décembre 2019
- 1^{re} 11 ans et moins au 31 décembre 2019
- 2^e à PL aucune limite d'âge

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- a) L'élève doit s'inscrire **obligatoirement dans les 2 classes en Préparatoire et 1^{re} année et dans 3 classes de la 2^e année au Post-Lauréat.**
- b) Le concerto est obligatoire à partir de la 2^e année.
- c) La mémoire est obligatoire pour les pièces et le concerto sous peine de disqualification.
- d) Reprises permises seulement dans les pièces très courtes de Prép.-1^{re} et 2^e années ainsi que les D. C.
- e) L'accompagnement est obligatoire.
- f) Le jour du concours, quelques studios sont ouverts pour pratiquer avec les accompagnateurs. Cependant les élèves doivent être présents à la salle désignée **15 minutes avant le début** de la session à laquelle ils sont convoqués.
- g) Photocopies : voir p.1, règlement J.

CONCERT GALA ET TROPHÉES :

Dans chaque année, l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne et s'est présenté dans **les 2 classes en Préparatoire et 1^{re} année et dans 3 classes de la 2^e au Post-Lauréat**, jouera au concert gala la pièce pour laquelle il a obtenu la plus haute note avec un minimum de 88 %.

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat.

Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent
- 88 % et plus : médaille d'or

À chaque niveau, un trophée est remis à l'élève qui a eu la plus haute moyenne avec une note de 88 % et plus et qui s'est présenté dans toutes les classes. Important : voir règlement K, page 1. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

Un trophée hommage sera remis :

TROPHÉE L'EDWINA MEUNIER : Ce trophée sera décerné à l'élève ayant obtenu la plus haute moyenne de tous les niveaux en cordes.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

FLÛTE À BEC 2020

Une seule épreuve pour tous les niveaux

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau.

	Prép.	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	PL
SONATE				X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE B	X	X	X	X	X	X	X				
PIÈCE CONTEMPORAINE						X	X	X	X	X	X
CONCERTO (1 mouv.) ou CONCERTINO								X	X	X	X

- **SONATE** : en 3^e et 4^e (1 mouv.), de 5^e à 9^e (2 mouv.)
- Jusqu'en 4^e, 2 pièces au choix et à partir de 5^e année, 3 pièces au choix.
- De 4^e à Post Lauréat : obligation de jouer sur la FLÛTE ALTO au moins dans une classe.
- La *Suite* peut être inscrite en SONATE ou PIÈCE, choisir alors 3 mouvements et les indiquer sur le formulaire d'inscription.
- La *Partita* peut être inscrite comme PIÈCE seulement, choisir alors 3 mouvements et les indiquer sur le formulaire d'inscription.
- Prép. à 9^e inclusivement : dans chaque classe les morceaux doivent obligatoirement être choisis dans le « Répertoire pour flûte à bec » de Charron Laberge, dans l'année où l'élève se présente. Quelques morceaux ont été ajoutés en juin 2000 et en juin 2003. La liste est remise aux professeurs sur demande à la Coop.
- Inscriptions de Prép. à 4^e : indiquer le compositeur et le volume s'il y a lieu.
- PL : Trois pièces au programme parmi les 4 classes suggérées. Voir Piano, page 4, « Post Lauréat ». Les concertos sont acceptés.

LIMITE D'ÂGE :

- Prép. 9 ans et moins au 31 décembre 2019
- 1^{re} 11 ans et moins au 31 décembre 2019
- 2^e à PL aucune limite d'âge

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- Dans toutes les années, l'élève doit s'inscrire obligatoirement dans **2 classes de Préparatoire à la 4^e année et dans 3 classes de la 5^e année au Post-Lauréat.**
- Seuls les morceaux édités dans un livre de Flûte à bec sont acceptés.
- Reprises permises pour les pièces très courtes des niveaux Préparatoire, 1^{re} et 2^e années.
- La mémoire est obligatoire pour toutes les classes.**
- L'accompagnement est obligatoire (soit piano, guitare ou autre instrument)
- Le jour du concours, des studios sont ouverts pour pratiquer avec les accompagnateurs. Cependant les élèves doivent être présents à la salle désignée **15 minutes avant le début** de la session à laquelle ils sont convoqués.
- Photocopies : voir p.1, règlement J.

CONCERT GALA ET TROPHÉES :

Dans chaque année, l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne et s'est présenté dans **2 classes de Prép. à 4^e et 3 classes de 5^e à PL**, jouera au concert gala la pièce pour laquelle il a obtenu la plus haute note avec un minimum de 88 %.

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat.

Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent

- 88 % et plus : médaille d'or

À chaque niveau, un trophée est remis à l'élève qui a eu la plus haute moyenne avec une note de 88 % et plus et qui s'est présenté dans toutes les classes. Important : voir règlement K page 1. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

Un trophée hommage sera remis :

TROPHÉE JOCELYNE LABERGE : Ce trophée sera décerné à l'élève ayant obtenu la plus haute moyenne de tous les niveaux en flûte à bec.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

FLÛTE TRAVERSIÈRE 2020

Une seule épreuve pour tous les niveaux

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau.

	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	PL
SONATE (1 mov.)			X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE B	X	X								
CONCERTO (1 mov.) Ou CONCERTINO					X	X	X	X	X	X
SONATE (2 mov. maximum)					X	X	X	X	X	X

- Prép. à 9^e inclusivement : dans chaque classe les morceaux doivent obligatoirement être choisis dans le nouveau Programme de flûte traversière 2007 et dans l'année où l'élève se présente.
- PIÈCE A : l'élève ne doit pas présenter les mêmes pièces deux ans de suite.
- CONCERTO : 1 mouvement de la 5^e à la 8^e année et 2 mouvements en 9^e année.
- PL : voir Piano, page 4, « Post Lauréat ». Les concertos sont acceptés.

LIMITE D'ÂGE :

Aucune limite d'âge.

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- L'élève doit s'inscrire obligatoirement dans 2 classes de la 1^{re} à la 4^e année et dans 3 classes de la 5^e année au Post-Lauréat.
- Seuls les morceaux édités dans un livre de Flûte traversière sont acceptés.
- Reprises permises pour les pièces très courtes en 1^{re} et 2^e années.
- L'accompagnement est obligatoire (soit piano, guitare ou autre instrument).
- Mémoire : de 1^{re} à 4^e, la mémoire est obligatoire pour tous les morceaux sous peine de disqualification.
de 3^e année à PL, la mémorisation de la sonate est non obligatoire
de 5^e à 9^e, la mémoire est obligatoire pour le concerto ou la pièce, sous peine de disqualification.
- Le jour du concours, quelques studios sont ouverts pour pratiquer avec les accompagnateurs. Cependant les élèves doivent être présents à la salle désignée 15 minutes avant le début de la session à laquelle ils sont convoqués.
- Photocopies : voir p.1, règlement J.

CONCERT GALA ET TROPHÉE :

Dans chaque année, l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne et s'est présenté dans **2 classes de la 1^{re} à la 4^e année et dans 3 classes de la 5^e à la 9^e année**, jouera au concert gala la pièce pour laquelle il a obtenu la plus haute note avec un minimum de 88 %.

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat. Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent
- 88 % et plus : médaille d'or

À chaque niveau, un trophée est remis à l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne avec une note de 88 % et plus à condition de s'être présenté dans toutes les classes. Important : voir règlement K, page 1. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

CLARINETTE 2020

Une seule épreuve pour tous les niveaux

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau.

	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	PL
SONATE (1 mov.)			X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE B	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CONCERTO (1 mov.) Ou CONCERTINO					X	X	X	X	X	X
SONATE (2 mov. maximum)					X	X	X	X	X	X

- Prép. à 9^e inclusivement : dans chaque classe les morceaux doivent être choisis dans le nouveau Programme de clarinette 2008 et dans l'année où l'élève se présente. Les pièces qui ne font pas partie du programme devront être soumises au responsable du concours lors de l'inscription.
- PIÈCE A : l'élève ne doit pas présenter les mêmes pièces deux ans de suite.
- CONCERTO : 1 mouvement de la 5^e à la 8^e année et 2 mouvements en 9^e année.
- PL : voir Piano, page 4, « Post Lauréat ». Les concertos sont acceptés.

LIMITE D'ÂGE :

Aucune limite d'âge.

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- f) L'élève doit s'inscrire **obligatoirement dans 2 classes de la 1^{re} à la 4^e année et dans 3 classes de la 5^e année au Post-Lauréat.**
- g) Seuls les morceaux édités dans un livre de Clarinette sont acceptés.
- h) Reprises permises pour les pièces très courtes en 1^{re} et 2^e années.
- i) L'accompagnement est obligatoire (soit piano, guitare ou autre instrument).
- j) Mémoire : de 1^{re} à 4^e, la mémoire est obligatoire pour tous les morceaux sous peine de disqualification.
de 3^e année à PL, la mémorisation de la sonate est non obligatoire
de 5^e à 9^e, la mémoire est obligatoire **pour le concerto ou la pièce**, sous peine de disqualification.
- h) Le jour du concours, quelques studios sont ouverts pour pratiquer avec les accompagnateurs. Cependant les élèves doivent être présents à la salle désignée **15 minutes avant le début** de la session à laquelle ils sont convoqués.
- i) Photocopies : voir p.1, règlement J.

CONCERT GALA ET TROPHÉE :

Dans chaque année, l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne et s'est présenté dans **2 classes de la 1^{re} à la 4^e année et dans 3 classes de la 5^e à la 9^e année**, jouera au concert gala la pièce pour laquelle il a obtenu la plus haute note avec un minimum de 88 %.

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat. Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent
- 88 % et plus : médaille d'or

À chaque niveau, un trophée est remis à l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne une note de 88 % et plus à condition de s'être présenté dans toutes les classes. Important : voir règlement K, page 1. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

CHANT 2020

Une seule épreuve pour tous les niveaux

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau.

	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e
PIÈCE A (français)	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE B (anglais)	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE C (italien)	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE D (allemand)					X	X	X

- 1^{re} à 4^e année : choix des langues : français, anglais, italien.
- **À partir de 5^e année : choix des langues : français, anglais, italien et allemand.**
- **À partir de la 6^e année : ARIA + RÉCITATIF obligatoire**
- 1^{re} à 7^e année : inclusivement : dans chaque classe les morceaux doivent obligatoirement être choisis dans le « Répertoire pour chant » de l'ÉMVI.

LIMITE D'ÂGE :

- 1^{re} 10 à 12 ans au 31 décembre 2019
- 2^e 11 ans et plus au 31 décembre 2019

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- Dans toutes les années, l'élève doit s'inscrire obligatoirement dans **2 classes de 1^{re} à 3^e année et dans 3 classes de la 4^e à la 7^e année.**
- Reprises permises pour les pièces de forme ternaire et les arias da capo.
- La mémoire est obligatoire pour toutes les classes.**
- L'accompagnement au piano est obligatoire.
- Sans les cas des pièces tirées de grands recueils, l'élève peut présenter un cartable avec des photocopies des partitions.
- Le jour du concours, des studios sont ouverts pour pratiquer avec les accompagnateurs. Cependant les élèves doivent être présents à la salle désignée **15 minutes avant le début** de la session à laquelle ils sont convoqués.

CONCERT GALA ET TROPHÉES :

Dans chaque année, l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne et s'est présenté dans 2 classes de 1^{re} à 3^e année et dans 3 classes de la 4^e à la 7^e année, jouera au concert gala la pièce pour laquelle il a obtenu la plus haute note avec un minimum de 88 %.

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat. Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent
- 88 % et plus : médaille d'or

À chaque niveau, un trophée est remis à l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne une note de 88 % et plus à condition de s'être présenté dans toutes les classes. Important : voir règlement K, page 1. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

FRAIS ET LIENS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

GUITARE CLASSIQUE 2020

Une seule épreuve pour tous les niveaux

Le tableau suivant indique les CLASSES dans lesquelles les élèves peuvent se présenter selon leur niveau.

	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e
ÉTUDE	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE B (musique ancienne)	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE C (musique classique)	X	X	X	X	X	X	X
PIÈCE D (musique romantique ou contemporaine)				X	X	X	X

- De la 1^{re} à la 7^e année, l'étude peut remplacer une pièce.
- 1^{re} à 7^e inclusivement : dans chaque classe les morceaux doivent obligatoirement être choisis dans le *Programme de guitare classique 2008* et dans l'année où l'élève se présente.
- 1^{re} à 3^e année :
 - deux pièces au choix parmi les suivantes :
 - ÉTUDE
 - Pièce B = musique ancienne
 - Pièce C = musique classique
- De la 4^e à la 7^e année :
 - Trois pièces au choix parmi les suivantes :
 - ÉTUDE
 - Pièce B = musique ancienne
 - Pièce C = musique classique
 - Pièce D ; musique romantique ou contemporaine
- L'élève ne doit pas présenter les mêmes pièces deux ans de suite.

LIMITE D'ÂGE :

1^{re} : 8 à 11 ans au 31 décembre 2019

2^e à 7^e : aucune limite d'âge.

FRAIS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- L'élève doit s'inscrire obligatoirement dans 2 classes de la 1^{re} à la 3^e année et dans 3 classes de la 4^e à la 7^e année
- Seuls les morceaux édités dans un livre de guitare classique sont acceptés.
- Reprises permises pour les pièces très courtes en 1^{re} et 2^e années.
- Un élève peut s'inscrire dans le même niveau deux années de suite en considérant le règlement F de la page 1.
- Mémoire : la mémoire est obligatoire pour tous les morceaux sous peine de disqualification.
- Le jour du concours, quelques studios sont ouverts pour accorder l'instrument. Cependant les élèves doivent être présents à la salle désignée 15 minutes avant le début de la session à laquelle ils sont convoqués.
- Photocopies : aucune photocopie de pièce n'est acceptée.

CONCERT GALA ET TROPHÉE :

Dans chaque année, l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne et s'est présenté dans 2 classes de la 1^{re} à la 3^e année et dans 3 classes de la 4^e à la 7^e année, jouera au concert gala la pièce pour laquelle il a obtenu la plus haute note avec un minimum de 88 %.

Des rubans de participation seront remis à tous les concurrents des niveaux préparatoire et 1^{re} année, peu importe leur résultat. Des médailles seront remises aux élèves ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille bronze
- 86 % à 87 % : médaille argent
- 88 % et plus : médaille d'or

À chaque niveau, un trophée est remis à l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne une note de 88 % et plus à condition de s'être présenté dans toutes les classes. Important : voir règlement K, page 1. Des bourses et prix seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

CLASSE CONCERT 2020

Tous instruments

Cette classe est obligatoire pour les élèves de tous les instruments qui se sont démarqués par des réalisations exceptionnelles telles : concerts avec orchestre, concerts télévisés, etc. Les élèves de la classe post-lauréat qui ont joué au concert gala de l'année précédente et qui ont obtenu une note minimale de 88 % pour chaque pièce ou une moyenne de 90 % et plus sont aussi éligibles.

- a) Les concurrents de la classe concert sont choisis par le comité consultatif du Concours lors de la réunion du mois de juin.
- b) Cette classe est réservée aux élèves de 17 ans et moins qui ne sont pas inscrits en musique au niveau collégial ou universitaire. Les plus jeunes doivent être au moins en 4^e année de piano.
- c) Les élèves sont groupés par catégorie d'âge (âge au 31 décembre 2019).
- d) Répertoire libre, représentant au moins 2 époques musicales. Un mouvement de concerto est permis.
12 ans et moins : 20 min maximum
13 ans et plus : 30 min maximum
- e) Les élèves qui veulent participer au concours en Classe-Concert 13 ans et plus doivent avoir passé des examens au cours des années précédentes.
- f) Une seule épreuve.
- g) Au concert gala, les concurrents jouent la pièce de leur choix pour laquelle ils ont obtenu une note minimale de 88 %.

TROPHÉE THÉRÈSE MARCY : Ce trophée est décerné au concurrent ayant obtenu la plus haute moyenne en Classe concert, avec une note de 88 % et plus.

COMPOSITION 2020

La classe composition est indépendante des autres classes du concours Inter-élèves.

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- a) Plusieurs œuvres peuvent être présentées, mais la durée de la prestation ne peut pas dépasser le temps alloué.
- b) Seules les œuvres entièrement originales du concurrent peuvent être présentées.
- c) Une copie de la partition originale doit être remise au jury au moment de la prestation.
- d) Le candidat peut interpréter l'œuvre lui-même ou mandater à ses frais les instrumentistes requis.
- e) La mémorisation n'est pas obligatoire.
- f) Il n'est pas permis de présenter un enregistrement ou une simulation à l'ordinateur. Toutes les compositions doivent être jouées par des instrumentistes devant le jury au moment du concours. Une exception à cette règle peut être faite pour les compositions mixtes comprenant des éléments électroacoustiques. Dans ce cas, le candidat doit en faire la demande par écrit lors de l'inscription.
- g) C'est la composition qui est évaluée, et non la technique et l'interprétation.
- h) Un élève peut s'inscrire dans la même classe d'âge même s'il a obtenu un prix dans le passé.

GROUPES D'ÂGE ET TEMPS ALLOUÉ

Les groupes d'âge (au 31 décembre 2019) et les temps alloués sont les suivants :

- 8 ans et moins : 5 minutes
- 11 ans et moins : 7 minutes
- 15 ans et moins : 10 minutes
- 19 ans et moins : 15 minutes
- 23 ans et moins : 20 minutes

CONCERT GALA ET TROPHÉE :

Les concurrents de chaque groupe d'âge ayant obtenu un premier prix joueront leur(s) pièce(s) au concert gala à condition d'avoir obtenu une note minimale de 88 %.

Des médailles seront remises aux concurrents ayant obtenu 80 % et plus :

- 80 % à 84 % : médaille blanche
- 85 % : médaille de bronze
- 86 % à 87 % : médaille d'argent
- 88 % et plus : médaille d'or

Des médailles spéciales seront remises aux élèves ayant obtenu un premier prix lors du concert gala. Des prix et des bourses seront remis à tous les concurrents ayant obtenu un 1^{er}, 2^e ou 3^e prix.

DATES DES ÉPREUVES :

Sujet à changement selon le nombre d'inscriptions : les 14, 21, 22, 28, 29 mars et le 4 avril 2020.

Concerts galas : les 18 et 19 avril 2020

FRAIS DES INSCRIPTIONS :

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Voir le tableau des frais à la p. 16.

Niveau	Concours Inter-élèves 2020 Droits d'inscription															
	Duos/Trios	Piano	Violon/Alto/Violoncelle	Flûte à bec	Flûte traversière et Clarinette	Chant	Guitare classique									
Prép.	10 \$ par élèves (12 \$ non affilié)	10 \$ par classe (12 \$ non affilié)	20 \$ pour 2 classes (24 \$ non affilié)	20 \$ pour 2 classes (24 \$ non affilié)	20 \$ pour 2 classes (24 \$ non affilié)	20 \$ pour 2 classes (24 \$ non affilié)	20 \$ pour 2 classes (24 \$ non affilié)									
1re			30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)					30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)					
2e												12 \$ par classe (14, 50 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)	30 \$ pour 3 classes (36 \$ non affilié)
3e																
4e		15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)										
5e							15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)					
6e		15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)										
7e							15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)					
8e		15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)										
9e							15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)					
PL	15 \$ par classe (18 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)	40 \$ pour 3 classes (48 \$ non affilié)											
Classe Concert						50 \$ catégorie 12 ans et moins 75 \$ catégorie 13 ans et plus <i>Cette classe n'est pas ouverte aux élèves des professeurs non affiliés</i>										
Composition	30 \$ (36 \$ non affilié) - catégorie 8 ans et moins 35 \$ (42 \$ non affilié) - catégorie 11 ans et moins 40 \$ (48 \$ non affilié) - catégorie 15 ans et moins 45 \$ (54 \$ non affilié) - catégorie 19 ans et moins 50 \$ (60 \$ non affilié) - catégorie 23 ans et moins															

Concours Inter-élèves 2020

Liens pour les formulaires d'inscription

- [PIANO : Formulaire d'inscription au concours Inter-élève 2020](#)
- [DUOS & TRIOS : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
 - [CORDES : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves](#)
 - [FLUTE À BEC : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
- [FLUTE TRAVERSIÈRE : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
 - [CLARINETTE : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
 - [CHANT : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
- [GUITARE CLASSIQUE : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
- [CLASSE CONCERT : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)
- [COMPOSITION : Formulaire d'inscription au concours Inter-élèves 2020](#)